



GV INFOS N°44 1^{ER} TRIMESTRE 2023

Contact@asl-grandvillage.fr
Site : www.asl-grandvillage.fr

C'est avec beaucoup de plaisir que la nouvelle équipe vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année, joie, santé et réussite pour vous et vos proches.

Depuis la dernière Assemblée Générale, faisons un bilan des actions engagées :

✓ La sécurité routière (vitesse et stationnement sauvage), Nous savons qu'il est difficile de se garer sur Grand Village mais chacun se doit de faire preuve de civisme.

La gestion du parking du centre commercial de Grand Village est en passe d'être résolu grâce à l'appui de la police municipale de Vert-Saint-Denis,

La société Enjoy Garden a posé momentanément des rochers pour éviter des stationnements sur les pelouses, ceux-ci seront remplacés peu à peu par des arbustes.

Des contrôles de vitesse vont se mettre en place de façon aléatoire sur les territoires.

Pour les deux points évoqués, nous constatons que ces « infractions » sont souvent dues à des personnes extérieures à Grand Village.

✓ La campagne d'élagage et abattage est pour ainsi dire terminée, la somme engagée est de 18 000€ (Nous avons satisfait au maximum les demandes).

Les espaces verts vont pouvoir reprendre les plantations.

Il nous a cependant fallu constater des arrachages sauvages d'arbustes par des copropriétaires, des coupes irraisonnées de jeunes arbres et de façon inappropriée. Toutes ces déprédations, encore une fois, ont un coût sur le budget de l'ASGV. Peut-être eut-il mieux valu en parler, ou écrire, aux Membres du bureau avant d'agir... Ils sont toujours à votre écoute pour dialoguer et trouver un terrain d'entente.

Nous vous rappelons que les copeaux provenant des élagages sont à votre disposition pour protéger les arbustes de vos haies pendant l'été (voir l'article sur le site internet).

✓ Comme vous avez pu le constater, la benne des végétaux a été retirée. L'espace libéré va pouvoir accueillir des containers d'eau de pluie, très utiles pendant les périodes sèches (il est interdit de puiser l'eau du ru du Balory).

✓ En ce qui concerne les décorations de nos maisons, lors des fêtes de fin d'année, beaucoup de locataires ou copropriétaires, ont fait preuve d'inventivité, d'originalité. Nous les remercions vivement. Ce fut un plaisir de se promener dans Grand Village, plaisir partagé par les petits et les grands.

Les lauréats seront remerciés lors du partage de la galette le 14 janvier prochain. N'oubliez pas de remplir votre coupon et de le retourner le 7 janvier au plus tard.

Depuis quelques mois déjà nous recherchons des délégués de rue, l'idéal serait d'être deux par rue. Merci à ceux qui se sont déjà proposés.

Quel est le rôle du délégué de rue ? Il s'agit d'être l'inter face entre le Bureau et les copropriétaires :

✓ Distribuer tous les documents à caractère général aux copropriétaires : appels de charge trimestriels, documents annuels pour les Assemblée Générale uniquement aux personnes qui n'ont pas internet.

✓ Accueillir les nouveaux habitants.

✓ Faire remonter tout questionnaire des copropriétaires au secrétariat.

✓ Participer à une ou deux réunions annuelles où sont présents tous les Délégués et les Membres du Bureau.

Il s'agit d'un moment d'échange où chacun peut intervenir librement pour améliorer la vie à Grand Village et faire part des difficultés rencontrées. **Si vous êtes intéressés, faites vous connaître.**

✓ Les Délégués peuvent aussi impulser la fête des voisins de sa rue, vin chaud etc...

Cordialement

Pour le Comité Syndical
Le Président F. Stéphan